VILLE DE
Draveil

Direction de l'Enfance

Service Scolaire

AUTORISATION PARENTALE

Circuit Spécial 2023/2024
Ecoles Jean Jaurès - Plaine des Sables

Madame, Monsieur,

Vous trouverez sur le site de la Ville, dans l'Espace Familles, l'imprimé intitulé, « demande de carte scolaire 2023-2024 circuit spécial scolaire ».

Nous vous remercions de le compléter, de le signer, de joindre l'autorisation parentale pour l'année scolaire 2023-2024 et de l'envoyer par courrier postal à :

Mairie de Draveil
3 avenue de Villiers
91210 DRAVEIL

Ce service gratuit, mis à votre disposition, doit s'effectuer dans les meilleures conditions de sécurité possibles. Aussi, il est impératif que vous puissiez récupérer votre enfant à l'arrêt dont il dépend.

En cas d'impossibilité de votre part, nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer sur le coupon ci-joint, le nom des personnes autorisées à récupérer votre enfant à votre place.

Cette autorisation est à joindre obligatoirement à l'imprimé de demande de transport scolaire par circuit spécial.

Attention : Les enfants inscrits au circuit spécial des « Ecoles Jean Jaurès-Plaine des Sables » devront obligatoirement être inscrits à l'accueil périscolaire.

Si aucune personne n'est présente à l'arrêt, votre enfant sera conduit à l'accueil périscolaire de Jean Jaurès, en fin de circuit. Ce service vous sera facturé ; de surcroît, il vous conviendra de venir récupérer votre enfant à l'accueil périscolaire.

NOM : **Prénom :** **Maternelle** **Elémentaire** (rayer la mention inutile)

Arrêt dont l'enfant dépend :

Adresse des parents :

N° tél : **Adresse Mail :**

Personne(s) autre(s) que les parents, autorisée(s) à récupérer l'enfant :

NOM N° tél : Signature des parents

-

-